



Infiltration, espionnage
et arrestations abusives
page 2

Ce journal est
GRATUIT!

Le FRAPRU revendique
des HLM
pages 6 et 7

Opinion : Playdoyer pour la socialisation du parc de logements privés

Par Nicolas Lefebvre Legault

La crise du logement qui frappe actuellement le Québec n'est ni la première, ni la dernière. Dans notre système économique, ces crises semblent appelées à revenir périodiquement. Notre mouvement populaire, qui n'existe pourtant pas depuis si longtemps (30 ans à peu près), en est à sa troisième. L'expérience démontre amplement que le marché ne se régule pas tout seul et que les crises ne se règlent jamais sans intervention gouvernementale. D'où nos revendications historiques de logements sociaux et de réglementation du marché privé. L'une des particularités de la crise actuelle, cependant, est que le marché de la construction de logements locatifs ne semble pas du tout vouloir reprendre, faute d'argent à faire dans la construction d'immeubles à logements. Cela, et la dureté de la crise, amène plusieurs groupes populaires à s'interroger sur les revendications du mouvement et à réfléchir à d'autres avenues, dont la socialisation complète du parc de logements locatifs privés.

Particularités de l'actuelle crise du logement

Par le passé, les crises du logement étaient surtout caractérisées par le phénomène de la pénurie de logements. La capacité de payer des locataires était certes aussi en cause, mais jamais dans les proportions qu'elle prend aujourd'hui. Avant, il restait des ménages capables de se payer les nouveaux logements construits sur le marché privé en nombre suffisant pour que ça vaille la peine d'en parler. Aujourd'hui ce n'est plus vraiment le cas. Nous l'avons assez répété, la pénurie de logements se double au Québec d'une crise beaucoup plus profonde, celle de la capacité de payer. Les chiffres du dernier recensement, s'ils sont rendus publics un jour, devraient nous révéler qu'environ la moitié des ménages locataires consacrent au logement plus de 30 % de leurs revenus. Depuis que le FRAPRU produit des *Dossiers noirs*, cette proportion de ménages ayant « un besoin impérieux de logement » (*dixit* le gouvernement) est en augmentation constante.

À cette donnée s'ajoute celle de l'appauvrissement relatif des ménages locataires vis-à-vis des propriétaires. Le fossé économique qui existe entre les deux groupes ne cesse de se creuser. Les différents programmes d'accès à la propriété ont apparemment donné des résultats et à toutes fins utiles il ne reste plus, sur le marché locatif, que des ménages



Photo Stéphane Robitaille

« captifs ». C'est à dire qu'au fur et à mesure que la crise avance, les ménages qui en ont les moyens deviennent propriétaires pour la très simple et bonne raison que la propriété offre aujourd'hui un meilleur rapport qualité/prix : en effet, tant qu'à payer plus de 700 \$ pour un logement, pourquoi ne pas prendre une hypothèque? Ce phénomène, les chercheurs l'appellent la « résidualisation » du marché locatif. Le résultat, c'est que les ménages qui restent sur le marché locatif privé n'ont pas et n'auront jamais les moyens de se payer les nouveaux logements qui pourraient se construire, donc il ne s'en construit pas. En fait, le seul secteur encore rentable semble être celui des appartements de luxe avec services pour les personnes âgées de la classe moyenne qui doivent quitter leur maison.

Dans un tel contexte, est-il réaliste de croire qu'une intervention gouvernementale, somme toute légère par surcroît (8 000 logements sociaux par année dans un parc qui en compte environ 1,2 million), suffira à régler la crise du logement? Je pense que non. De plus je doute qu'une réglementation, même sévère, permette de maintenir un tel parc dans un état décent. Pourquoi rénover si on ne peut pas vraiment louer plus cher? À mon avis, nous en sommes rendus à une étape où non seulement le marché privé ça ne marche pas pour tout le monde, mais où le marché privé ne marchera bientôt plus pour personne. Il serait peut-être temps d'essayer autre chose.

Zone de l'école Saint-Jean-Baptiste :

Fin de la vitesse automobile?

Par Véronica Lê-Huu et Heidi Wagner,
Comité de parents

À compter de septembre prochain, la circulation automobile devrait être considérablement ralentie aux abords de l'école Saint-Jean-Baptiste. C'est du moins ce qui ressort d'une réunion qui avait lieu le 19 février dernier et qui rassemblait parents, résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, conseillers municipaux et intervenants de la Ville de Québec, soucieux de trouver une solution au problème de la vitesse excessive dans une zone scolaire fréquentée par plus de 250 écoliers et enfants du quartier.

Il apparaissait urgent de remédier aux dangers que présente une circulation trop rapide sur les rues Saint-Jean et d'Aiguillon autour de la zone scolaire. Les automobilistes, trop nombreux à ignorer l'existence d'une école dans ce secteur, ne sont conséquemment pas vigilants à cet égard. Le Comité de parents pour une plus grande sécurité autour de l'école demandait à la Ville de Québec de prendre des mesures concrètes afin de régler ce problème, entre autres en réduisant de façon significative la vitesse permise aux abords de l'école (à 30 km/h) et en ajoutant plusieurs obstacles physiques et visuels qui forceraient le conducteur à ralentir. Bien que la Ville doutait de la nécessité d'imposer une réduction de vitesse à 30 km/h, elle a tout de même consenti à acheminer une demande en ce sens au ministère des Transports. En outre, la présence de l'école sera clairement indiquée aux automobilistes à l'aide de bannières et autres panneaux. Déjà, quelques modifications dans cette zone étaient prévues pour le mois d'avril : entre autres un bouton d'appel pour les piétons ajouté au feu de circulation près de l'école, et la prolongation des heures de disponibilité des brigadiers pour assurer la sécurité des enfants qui vont à la garderie après l'école. Une chicane sera aussi installée à la sortie du parc-école.



Photo Martin Dufresne

La surveillance policière pourrait également être accrue là où la signalisation routière est le moins respectée. La Ville étudiera par ailleurs la possibilité de créer un seuil de ralentissement qui forcerait les automobilistes empruntant la rue d'Aiguillon à ralentir. La Ville s'est engagée à ce que les travaux visant à ralentir la circulation soient finalisés pour la prochaine rentrée scolaire.

Infiltration, espionnage et arrestations abusives

Quand la police se mêle de ce qui ne la regarde pas

Par Nicolas Lefebvre Legault

Des incidents récents dans la région de Québec nous prouvent que la police de Québec s'intéresse de près au mouvement contre la guerre et espionne vraisemblablement un peu tout le monde. Il y a d'abord la bavure que constitue l'arrestation musclée de deux pacifistes, le 5 mars dernier, puis les tentatives de marginalisation des forces anticapitalistes et libertaires dans le mouvement contre la guerre.

Le 5 mars dernier avait lieu à Québec une marche dans le cadre d'une journée pancanadienne d'actions étudiantes contre la guerre. Le Comité de mobilisation du Cégep François-Xavier-Garneau avait prévu une intervention théâtrale à la fin de la marche. Des poupées de chiffon avaient été fabriquées, de même que du faux sang à base de sirop de maïs et de colorant alimentaire. La majorité des dites poupées ne sont malheureusement jamais arrivées sur les lieux de l'action puisque que les deux militants qui devaient les transporter en voiture se sont fait arrêter aux abords du cégep par des policiers en civil excités.

Après avoir été détenus et interrogés pendant quatre heures, les deux militants ont finalement été relâchés sans accusation. On leur a dit que la police croyait que le faux sang était du kérosène et qu'elle pensait qu'ils voulaient mettre le feu au centre de recrutement de l'Armée canadienne et au consulat américain (rien que ça!). L'affaire a fait un peu de

bruit dans la presse, mais la police s'en est tirée en plaidant l'erreur et en alléguant que l'arrestation avait été faite dans les règles de l'art. Pourtant, pour réussir cette arrestation bavure, il fallait nécessairement que



Photo Michaël Pineault / Les Déclencheurs

la police ait infiltré et espionné le mouvement étudiant, ce qui, comme le soulignait le journal Voir, est effectivement dans les règles de l'art... des républiques de bananes et autres dictatures où l'on surveille étroitement tous les faits et gestes des opposants au régime, même les plus inoffensifs. C'est sûr qu'en Irak, les deux militants ne seraient pas réapparus quelques heures plus tard. Tout de même, on serait justifié de s'attendre à mieux d'une prétendue démocratie avec Charte des droits et libertés et tutti quanti.

Si les exploits policiers s'en étaient tenus là, on aurait pu croire à l'erreur de parcours mais ce n'est pas le cas. La police suit un modèle qu'elle cultive de longue date - allant de la répression contre Démanarchie et De la Bouffe pas des Bombes, en 1996, jusqu'à celle des opposants au Sommet des Amériques de 2001-, et continue sur sa lancée. Ainsi elle a tout fait, depuis deux mois, pour semer la panique dans les rangs des coalitions Québec-Irak et Québec-Palestine. Elle est même allée jusqu'à téléphoner à la CSN, la principale centrale syndicale qui soutient les manifestations à Québec, pour mettre en garde les militants syndicaux contre les dangereux groupes de casseurs anarchistes et tenter de les dissuader de passer devant le centre de recrutement de l'Armée canadienne, sur la rue Saint-Jean, et devant le consulat américain, sur la terrasse Dufferin.

Il semble que la manœuvre policière ait été un demi-échec, les coalitions ayant opté pour le compromis en choisissant de ne pas réprimer particulièrement les libertaires (pas de services d'ordre spéciaux assignés aux anars, comme ça s'est déjà vu) mais de ne pas passer, non plus, devant le symbole principal de l'Armée canadienne au centre-ville. Il faut croire toutefois que le consulat américain est vraiment un incontournable puisque finalement, la marche est passée devant. Notons enfin que le 22 mars, à l'occasion d'une autre marche pacifiste, un « rôdeur » a été arrêté aux abords du consulat américain juste avant la marche et n'a été relâché qu'après celle-ci avec un ticket pour « flânerie ». Duplessis aurait été fier de nos vaillants constables qui font régner la loi et l'ordre et qui protègent notre belle ville contre l'anarchie!

Suite de la une

La socialisation, une solution possible

L'un des postulats de base du mouvement pour le droit au logement est que le logement n'est pas une marchandise comme les autres puisqu'il s'agit d'un besoin essentiel. Le mouvement postule, encore, que le logement est un droit, dont la jouissance conditionne l'exercice de tous les autres droits : en effet, comment peut-on espérer exercer ses droits si l'on vit dans la précarité extrême induite par le fait de ne pas avoir de logis? À partir du moment où le droit au logement est reconnu, comme c'est le cas en Occident, il y a une contradiction évidente avec le droit de propriété. Une partie significative du mouvement pour le droit au logement, soit les groupes membres du RCLALQ, a tranché la question en affirmant que le droit au logement doit toujours avoir préséance sur le droit de propriété. L'autre aile du mouvement, soit les groupes membres du FRAPRU, a adopté comme orientation stratégique de « sortir du marché » le plus grand nombre possible de logements. Étant donné qu'à plus ou moins brève échéance, la majorité des locataires seront dans l'impossibilité d'exercer pleinement leur droit au logement dans le marché privé, il me semble en toute logique qu'une orientation stratégique pour la socialisation du parc de logements locatifs privés s'impose.

Qu'est-ce qu'on entend par socialisation? Ce terme s'oppose évidemment à celui de privatisation (la situation actuelle pour environ 90 % du parc de logements). Il s'agirait de transformer la propriété et la gestion des logements de privées à collectives. Bref, de transformer tous les logements actuellement loués par un propriétaire privé en logements sociaux (coops, OSBL et HLM). La socialisation ne doit pas être confondue avec nationalisation ou étatisation, bien que les trois notions présentent des similitudes. Dans le cas de la nationalisation et de l'étatisation, la propriété et la gestion passent aux mains du gouvernement, ou d'une société paragonnementale quelconque. S'il est légitime qu'une proportion significative du parc de logements soit transformée en HLM, je ne voudrais pas que ce soit tout le parc de logements (ni même la moitié). Il doit rester de la place pour des formules qui ont fait leurs preuves, comme les coopératives d'habitation et les OSBL qui, tout en n'étant pas des formules de logement privé, ne sont pas non plus des

formules strictement étatiques. D'ailleurs, ce sont les locataires directement concernés qui devraient choisir. Une chose est sûre, étant donné les dégâts causés par le système actuel, on ne devrait plus permettre à personne de faire de l'argent sur le dos des locataires.

Est-ce complètement utopiste? Certains vont probablement arguer que oui. Pourtant, « il faut rêver logique », comme dirait l'autre. Si cette orientation est juste, pourquoi la refuser? Elle constitue bien sûr une attaque frontale contre le droit de propriété. Et alors? Les revendications traditionnelles du mouvement pour le droit au logement, notamment une réglementation plus sévère du marché privé, sont déjà perçues comme des attaques au droit de propriété et au droit de gérance par le lobby des propriétaires. De plus, ce ne serait pas la première fois que la société choisirait de retirer du marché privé un secteur d'activité : on n'a qu'à penser à la santé ou à l'hydroélectricité. Il s'agit d'abord et avant tout d'un choix politique. Au Québec, nous avons peu d'exemples de secteurs économiques socialisés, si ce n'est, peut-être, dans le domaine de l'agriculture et des pêches avec les coopératives (qui sont loin d'être un idéal, on s'entend), mais il y a des pays où une telle chose existe. Dans les pays scandinaves, par exemple, le logement, coopératif dans une proportion de 80 %, peut être considéré comme socialisé. Une bataille idéologique devrait évidemment être menée, mais est-elle vraiment plus ardue que la bataille que nous venons de gagner autour de l'idée même de logement social (une idée allant directement à l'encontre des dogmes néolibéraux)?

Reste la question suivante : est-il juste d'enlever leur bien aux propriétaires? Une précision s'impose : il n'est pas question d'enlever leur maison aux gens, ni de toucher aux copropriétés ou aux condos (par contre, il pourrait être intéressant de retirer aux banques et aux caisses populaires le marché des hypothèques pour le laisser à une institution publique qui ne ferait pas de profits, mais c'est un autre débat). Ce qui est en jeu, c'est la socialisation du parc privé de logements locatifs, pas de l'ensemble du secteur de l'habitation. Le lobby des propriétaires tentera sûrement de nous faire pleurer sur le sort des « petits propriétaires ». Or, les propriétaires qui ont moins de cinq logements ne possèdent que 40 % du parc locatif;

cela signifie que 60 % des logements sont possédés par des moyens et des gros propriétaires. Je ne sais pas pour vous, mais moi je n'aurais aucun remords à exproprier des gros propriétaires, on n'a qu'à commencer par eux. Et qu'on ne me dise pas que c'est impossible, le gouvernement a exproprié à tour de bras dans les quartiers populaires pour toute une série d'horreurs urbaines dans les années 60 et 70. Quant aux autres, il s'agira de trouver une compensation juste et équitable pour les dédommager (le transfert de la valeur aux livres de leur propriété en REER, par exemple). Où trouver l'argent? Si on allait voir du côté des compagnies qui, au Québec, n'ont un taux d'imposition réel que de 5 %, le plus bas d'Amérique du Nord...

Pour ma part, j'envisage la faisabilité concrète de la socialisation sous deux angles. Soit nous entrons bientôt dans une période de bouleversements révolutionnaires où tout est possible, et n'en déplaise à certains, la remontée en force de l'anticapitalisme, y compris dans certains mouvements de masse, rend cette possibilité moins farfelue qu'il y a 10 ou 15 ans. Soit nous assistons à une remontée des luttes entraînant un nouveau rapport de forces face à l'État et au capital qui nous permette d'imposer nos solutions. Dans tous les cas, comme d'ailleurs pour nos revendications actuelles, nous parlons de luttes. La question, centrale à mon avis, est de savoir si le mouvement pour le droit au logement pense qu'il est possible d'obtenir justice, toute la justice, dans le cadre étroit du système politique et économique actuel. Je pense que non et estime qu'il est essentiel, si l'on veut gagner un jour, de réintroduire dans le mouvement populaire une perspective antisystème et rupturiste. Il est urgent de fracasser le consensus social-libéral actuel fait du respect de la propriété pour les uns et d'idéologie du travail doublé de charité misérabiliste pour les autres. Le mouvement populaire doit pouvoir introduire la notion toute simple de la satisfaction des besoins de toutes les personnes, peut importe leur capacité de payer.

Le logement est un droit:
locataire, défends-toi!

www.frapru.qc.ca

changer des services... Avec un grain de SEL

Par Gilles Simard

Sonnez buccins et trompettes, résonnez tambours et castagnettes, un « SEL » — Service d'échange local—vient d'apparaître dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et ses environs.

En effet, c'est le 1^{er} mars dernier que se sont réunies une cinquantaine de personnes (militants et militantes, travailleurs et travailleuses, étudiants et étudiantes, et autres) du quartier Saint-Jean-Baptiste et d'ailleurs, pour assister à l'assemblée générale de la fondation du tout nouveau Service d'échange local à Québec. Trente-deux personnes ont profité de l'occasion pour devenir membre à part entière du réseau d'échange de services.

Il importe de mentionner que ces 32 membres peuvent, depuis cette date, s'échanger des services qui vont de l'accompagnement, de l'aide aux devoirs et du gardiennage au tai-chi, au traitement de texte, au transport et à la visite à domicile, en passant par les cours de piano, les cours de natation, la massothérapie, la menuiserie, etc.

Compte tenu des affres-à-la-consommation inhérentes au système capitaliste et du manque de solutions de rechange proposées par ledit système, est-il besoin de signaler et de souligner toute la pertinence et le bien-fondé d'un tel SEL?

Longue vie au SEL!

P.S. : Le SEL compte maintenant 32 membres, la limite est fixée à 60. Il reste donc 24 places. Les personnes intéressées à devenir membre peuvent composer le 648-1702. Il en coûte 5 \$.

P.P.S. : Une assemblée des membres, qui sera suivie d'un dîner communautaire, est prévue pour le samedi 10 mai, à 10 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Vestiaire du faubourg, mode d'emploi

Le Vestiaire du faubourg, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, entrée par la rue d'Aiguillon, vous accueille du lundi au vendredi entre midi et 16 h. Le Vestiaire est ouvert à toutes et à tous. Nous vendons à bas prix les vêtements, textiles et objets qui nous sont donnés. Nous avons un bac de collecte à l'extérieur, sur d'Aiguillon, où vous pouvez déposer vos vêtements et autres trucs, dans des sacs, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Cependant, nous ne pouvons pas recycler les vêtements et textiles tachés, déchirés, défraîchis, inutilisables, quoi. Comme nous devons les jeter, et que la Ville de Québec nous demande de ne pas dépasser une certaine quantité d'ordures par semaine, nous vous prions donc de jeter vous-même les morceaux abîmés.

Nous offrons ce service depuis bientôt huit ans, le temps passe vite. Des milliers de personnes en ont profité, sans compter toutes celles qui ont travaillé au Vestiaire à un moment ou à un autre. Nous sommes un sous-comité du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et l'argent provenant de la vente sert à défendre les droits des gens du quartier. Toute l'équipe du Vestiaire vous remercie de votre participation et vous invite amicalement à passer faire un tour.

P.S. Si vous venez porter des trucs pendant les heures d'ouverture, vous pouvez les apporter au comptoir, à l'intérieur. Ça nous permettra de vous dire bonjour et ça nous sauvera du travail. Nous nous ferons aussi un plaisir de répondre à vos questions sur notre fonctionnement en tant qu'organisme à but non lucratif et de vous orienter vers d'autres services de soutien qui pourraient vous être utiles.

Quelques femmes parlent de notre guerre contre l'Irak

« J'ai entendu une histoire, il y a tellement longtemps que je ne sais plus si c'est une légende mais mon amie m'assure qu'elle est vraie. Deux îles en Grèce allaient se battre. Les femmes des deux îles se sont réunies, puis elles se sont dit : pour arrêter la guerre, pour ne pas que nos hommes se battent et envoient nos enfants se tuer, on va s'échanger nos enfants, d'une île à l'autre, pour cinq ans; occupe-toi des miens, je m'occupe des tiens. Comme de fait, les hommes n'ont pas osé attaquer parce qu'ils allaient attaquer des familles où étaient leurs enfants, ça s'est arrêté là... »

- Lili, copropriétaire du Fou-Bar

« Si l'on regarde l'histoire des êtres humains, il est clair que nous n'apprenons rien. Nous avons toujours donné le pouvoir aux plus incapables, qui s'en servent pour détruire les meilleurs et les innocents. Est-ce que notre solidarité contre la répétition aujourd'hui de ce scénario stupide nous accorderait une véritable possibilité de changer? Je l'espère. »

- Yukiko Iwauchi

« Sur la guerre, je veux dire qu'avant 6 000 ou 7 000 ans, TOUS les restes humains exhumés par les scientifiques ne portent AUCUNE trace de blessures dans un conflit violent, pas de charniers, pas de champs de bataille... C'était avant l'agriculture, avant l'accumulation des biens qu'on doit défendre, avant l'appropriation des femmes, des enfants, des animaux et de la terre par les hommes qui en ont besoin pour devenir plus riches les uns que les autres. Dans un système comme celui qui prévaut, impossible de ne pas faire la guerre



Photo Martin Dufresne

parce qu'il en faut toujours plus, il faut toujours avancer et accumuler, c'est fait comme ça. Une des choses qui m'écoeure : penser qu'on va "reconstruire" les plus vieux pays du monde sur le modèle américain. Le Nebraska, Burger King, quoi. »

- Garamonde 14

« Cette guerre fait monter en moi un sentiment de colère face à l'injustice que vit le peuple irakien. Les prétentions américaines sont pavées d'hypocrisie, d'orgueil et de colonialisme. C'est illogique et une honte à la démocratie que prétendre libérer un pays par la force et la guerre, face à autant de résistance. »

- Jocelyne Casselot

« Je ne peux pas comprendre pourquoi les êtres humains, plus particulièrement les États-Uniens et les Britanniques, n'ont pas encore acquis de maturité et en sont toujours à tuer ceux qui possèdent ce qu'ils veulent pour devenir plus gros et plus riches. Je ne sais pas si M. Bush changerait d'idée si on l'amenait voir un enfant irakien déchiqueté par une bombe à l'uranium appauvri. Dirait-il que ce n'est qu'un dommage collatéral à ces parents, ou commencerait-il à comprendre que le monde n'est pas un carré de sable où on peut écraser tous nos ennemis sans conséquences? Quand tu bombardes, le monde meurt pour vrai! »

- Mirlande Demers, Alternatives



Photo Michaël Pineault / Les Déclencheurs

« Entendre les vautours se disputer la reconstruction de l'Irak me donne envie de vomir. Pourront-ils ressusciter les morts, réparer les corps déchiquetés, reposer les membres arrachés? Pourront-ils apaiser la douleur des épouses et des mères éplorées et redonner aux enfants la douceur de leur innocence? »

- Paulette Giroux Mercier

« Oui, nous sommes en colère, très en colère, et pourtant nous ressentons une profonde responsabilité de contribuer aux initiatives non violentes contre la guerre qui bourgeonnent dans les villes et les villages partout dans le monde. Nous pouvons focaliser notre colère vers une confrontation claire, en la contrôlant pour qu'elle n'explose pas en rage réactionnaire, mais bien pour qu'elle attire la sympathie des gens sur le sort des innocents d'ici qui n'ont jamais souhaité attaquer les États-Unis et qui se demandent, alors même que les bombes les terrorisent, pourquoi ils ne peuvent vivre en frères et en sœurs avec les États-Uniens. »

- Kathy Kelly, co-coordonnatrice de l'Équipe de paix en Irak

Electroménager D.L. enr.

Réparation et entretien à domicile d'appareils électroménagers de toutes marques



Laveuses-sécheuses - Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs - Déshumidificateurs
- Micro-ondes - Cuisinières, etc.

Téléphone cellulaire : 570 5832
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
GARANTIES

Équité salariale : les coups de gueule masculinistes

Par Martin Dufresne

Petite question insidieuse : si tout le monde se dit contre la guerre, pourquoi continue-t-elle? Si tout le monde est pour la vertu, pourquoi l'injustice demeure-t-elle la règle? Peut-être parce que, au-delà des discours « moraux », il y a d'énormes intérêts financiers. Et des pisse-copie toujours prêts à fournir aux hommes politiques des mensonges bien utiles pour qui veut entretenir et couvrir des politiques immorales.

Un bon exemple : l'équité salariale, le principe que femmes et hommes devraient être également payés pour leur travail. Au fédéral comme au provincial, on ne s'est pas privé de se dire ultra-équitable à l'égard des femmes.

Plus discrètement, le gouvernement québécois a mis la fonction publique à l'abri de sa propre loi. Au fédéral, le gouvernement a dépensé des millions de dollars de l'argent des contribuables pour combattre jusqu'en Cour suprême les employées qui le confrontaient au deux poids deux mesures de ses salaires sexistes qui entretiennent une situation où les hommes gagnent en moyenne environ une fois et demie ce que gagnent les femmes – en autant qu'elles soient payées pour leur travail, bien sûr.

C'est dans ce contexte que paraît, sous une couverture exceptionnellement moche, le pamphlet d'un certain André Gélinas, dont le titre en dit long sur son peu d'objectivité : *L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec*.

L'ouvrage semble de prime abord mal emmanché. D'une part, des sections techniques où l'auteur, un ex-fonctionnaire du ministère québécois de la Justice, multiplie arguments, distinguos et statistiques. De l'autre, une attaque incessante et polluante contre « les féministes » et ceux qui osent réclamer avec elles plus d'équilibre entre les sexes. Pour ne pas sembler opposé à ce principe, Gélinas procède par association : ce n'est pas l'équité salariale qu'il dit attaquer, mais « l'équité salariale féministe ». Facile...

Et d'assembler en une deuxième partie (qui déteint grossièrement sur la première) tous les clichés,



fadaises et effets d'humour pitoyables qu'on a pu accumuler sur les femmes depuis la naissance du patriarcat.

La charge est trop hystérique pour permettre un dialogue et là n'est pas, à l'évidence, le projet de l'auteur. Celui-ci semble s'être simplement payé une séance de défoulement à compte d'auteur (comme l'avait fait un autre technocrate, Roch Côté, ex-journaliste au Devoir, dans son triste Manifeste d'un parfait salaud). On a pu constater ce refus du dialogue récemment à l'occasion d'un débat tenu au Musée de la civilisation, où Gélinas s'est aliéné un public pourtant assez prêt à convenir avec lui que « le féminisme avait été trop loin ». Il a lui-même discrédité son discours masculiniste, ce qui est peut-être la seule utilité de son livre.

Non, ce n'est pas au grand public que s'adresse ce livre mais bien au Pouvoir, dans un contexte stratégique bien précis. Comme nous en informe la présentation : « Au moment où commencent les négociations entre l'État et ses employés [sic], André Gélinas soumet à la réflexion publique des considérations à la fois rigoureusement techniques et hautement polémiques. »

Pour la rigueur, on repassera – les arguments disponibles auprès des centrales syndicales et même d'un organisme gouvernemental comme le Conseil du statut de la femme tiennent beaucoup mieux la route. Mais il est clair que ce coup de gueule bien traditionnel fournira à d'autres commis de l'État une nouvelle excuse pour se traîner les pieds et retarder une fois de plus l'application d'une loi qui ne fait pas l'affaire de certains hommes, qui ragent à l'idée de voir reconnus aux femmes des compétences égales et les salaires que celles-ci justifient.

Pour en savoir (réellement) plus sur l'équité des sexes et les luttes qui nous y entraînent (de gré ou de force...), on lira avec intérêt un dépliant produit par l'Intersyndicale et distribué gratuitement au Vestiaire du Faubourg Saint-Jean-Baptiste (415, d'Aiguillon), le Petit manifeste de tous les jours.

Extrait : « Toutes les victoires des femmes ont été remportées à l'arrachée, du droit de vote à l'équité salariale, en passant par les congés de maternité et le droit à l'avortement. Des revendications qui, pour nous, visaient à corriger des injustices flagrantes, étaient et sont souvent perçues par nos dirigeants et par une grande partie de l'autre moitié de l'Humanité – même à l'intérieur des syndicats – comme des bouleversements majeurs, des attentes exagérées impossibles à combler sans mener le monde directement à la banqueroute. Il a fallu, et il faudra toujours, alerter, crier longtemps, prouver cent fois la même chose, travailler d'arrache-pied, descendre dans la rue avec nos chansons et nos pancartes, lutter pas à pas et hausser le ton, pendant des années, voire des décennies, pour obtenir ce qui, au bout du compte, n'est que justice, dignité, équité et liberté. »

André Gélinas, *L'Équité salariale et autres dérives et dommages collatéraux du féminisme au Québec*, Montréal, Varia, 2002, 256 p.

Le Compop revient au cœur du quartier

(SR) L'ancien presbytère est rénové et peut abriter de nouveau le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, l'Organisme d'entraide et d'intervention locale (OEIL) et l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF). Enfin! Ces groupes auront désormais pignon sur rue au 780, Sainte-Claire, les étages supérieurs de la bâtisse étant réservés à une nouvelle ressource d'hébergement de transition gérée par la Maison de Lauberivière. En pleine crise du logement, avouons que c'est un bon dénouement pour la saga qui entoura l'avenir des lieux.

Les membres du Compop et la population en général sont donc invités à venir nous rencontrer dans nos nouveaux locaux et à savourer avec nous cet heureux retour au bercail.

MUSIQUE DU FAUBOURG
623 rue St-Jean, Québec, (tel/fax) 529-4848

- Disques compacts et cassettes neufs et usagés
- Instruments de musique
- Cordes de guitare à prix réduit
- Taxes incluses sur tout en magasin

achats
vente
échange

Consultez nos produits sur Internet
musiquedufaubourg.com

Le 1080 des Braves est en d veloppement



Photo Martin Dufresne

Trip de pouvoir - Cet hiver, l'organisation masculiniste L'Après-Rupture se vantait sur son site Web de vouloir acheter – avec l'aide d'un riche donateur anonyme – la célèbre « Elisette », l'ex-résidence de Jacques Parizeau, pour héberger une clientèle de misogynies purs et durs (www.lapresrupture.qc.ca). Vérification faite au palais de justice, le 1080 des Braves demeure étroitement associé au réseau de compagnies à numéros, de fausses adresses et de fausses identités de « l'énigmatique Sergio Massaglia », un affairiste sérieusement mis en cause l'été dernier dans deux articles du *Soleil*. Est-ce normal d'offrir un palais à des agresseurs interdits d'approcher leur victime, alors même que les refuges pour femmes violentées arrivent à peine à répondre à 50 % de la demande en raison d'un sous-financement chronique? « Parlez-moi pas des groupes d'hommes », aurait soufflé à un confident l'ex-premier ministre du Québec, embarrassé.

La mixité à l'école

Jean-Claude St-Amant

Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes

La montée de la droite religieuse et politique en Occident ramène à l'avant-scène des questions que l'on croyait réglées, comme la mixité à l'école. Alimentées par quelques données statistiques montrant des rendements scolaires moindres chez les garçons que chez les filles, plusieurs commissions scolaires se sont lancées dans des activités et des classes non mixtes. Comme si la ségrégation sexuelle pouvait se justifier. Comme si la présence des filles en classe constituait l'explication première des difficultés de certains de leurs confrères.

Ce climat alarmiste n'est pas propre au Québec et le ministère de l'Éducation australien a récemment commandé à des spécialistes une étude pour faire le point sur « les besoins éducatifs des garçons ». Leur rapport¹ contient une foule d'informations très pertinentes.

La non-mixité chez les garçons : des risques

Le rapport repose sur 19 études de cas d'écoles primaires ou secondaires qui ont des programmes particuliers s'adressant aux garçons. En comparant les diverses interventions et en évaluant leurs effets, les auteurs en arrivent aux constats suivants :



1) L'introduction de la non-mixité n'entraîne en soi aucune amélioration des apprentissages des garçons, ni de leurs résultats scolaires.

2) Certains risques sont associés aux classes non mixtes. D'une part, le fait de voir dans les garçons un groupe homogène, avec les mêmes besoins éducatifs, s'avère contre-productif. Ainsi, les classes de garçons – tout comme les classes de filles – ne comprennent qu'un nombre restreint de personnes qui auraient réellement besoin d'une attention plus particulière. D'autre part, certaines interventions pédagogiques dans les classes de garçons ont entraîné une diminution des attentes du personnel enseignant et une réduction des exigences, notamment par des contenus diminués, parce que les garçons étaient considérés comme moins aptes.

Par ailleurs, le fait d'adapter les contenus en visant des intérêts qu'on associe aux garçons (par exemple, des thèmes de lecture jugés plus « masculins ») n'est pas nécessairement avantageux, à moins de s'assurer

que le traitement de cette « matière » suscite l'engagement intellectuel. Il y a des risques que des représentations stéréotypiques de la masculinité soient véhiculées sans remise en question. Ou encore, par l'homophobie qu'elles véhiculent, ces représentations peuvent nuire à bon nombre de jeunes qui ne correspondent pas aux modèles masculins dominants.

3) Les écoles parmi les plus efficaces sont celles qui ont un fort engagement tant envers un sexe qu'envers l'autre. Cela se traduit par la promotion de l'égalité entre les sexes.

4) Le sexe du personnel enseignant n'a pas d'effet sur les résultats scolaires. C'est la qualité de la relation entre la personne qui enseigne et les élèves qui constitue le facteur primordial dans l'atteinte de bons résultats.

5) Les écoles dont les élèves ont le plus amélioré leurs résultats sont celles qui ont abandonné la non-mixité pour élaborer de nouvelles pratiques pédagogiques centrées sur les besoins éducatifs de tous les jeunes en difficulté.

La non-mixité chez les filles : certains avantages

Quelques recherches montrent que les filles améliorent leur situation quand elles sont entre elles. Elles n'ont pas à supporter les comportements de certains garçons qui monopolisent l'attention en classe et occupent tout l'espace, elles n'ont pas à subir de harcèlement sexuel. Elles se sentent en plus grande confiance quand vient le temps d'aborder certaines matières scientifiques connotées masculines. Bref, les conditions d'apprentissage s'améliorent pour elles dans un

contexte de non-mixité.

Il n'est pas possible cependant de lier de façon incontestable la non-mixité et une meilleure réussite scolaire chez les filles. C'est la conclusion à laquelle en arrive l'Association américaine des femmes universitaires². Leur rapport démontre que :

1) Il n'existe aucune évidence de la supériorité de la non-mixité sur la mixité au regard des résultats scolaires.

2) La non-mixité a des effets positifs pour certaines élèves dans certaines conditions. Cependant, il est difficile d'établir si les bénéfices obtenus sont reliés uniquement à la non-mixité.



3) Aucun milieu scolaire, mixte ou non mixte, ne permet d'échapper au sexisme.

Un contexte de non-mixité prive le personnel enseignant d'occasions concrètes d'intervenir. Au-delà du rendement scolaire à améliorer se posent en effet des enjeux d'éducation liés à l'apprentissage de la vie en société, société mixte et marquée, faut-il le rappeler, par des rapports sociaux inégaux. En groupe non mixte, les garçons ont tendance à reproduire dans la classe une hiérarchisation entre eux où certaines valeurs et certains comportements jugés plus conformes à l'identité masculine dominante s'imposent. Certains garçons se retrouvent donc avec des conditions d'apprentissage détériorées.

D'autres enjeux sont liés au retour de la non-mixité. L'un d'entre eux est certes le recours à des programmes différenciés selon le sexe. Prétendument adaptés, ils sont construits conformément à des visions stéréotypées de ce que sont les garçons et les filles. Pour les premiers, plus d'activités physiques et sportives, plus d'ordinateurs, plus de sciences, plus de compétition; pour les secondes ... le retour à l'enseignement ménager? On le voit, cette avenue risque d'enfermer les garçons et les filles dans des conceptions limitatives et contraignantes.

Enfin, dernier point, qu'en est-il des filles qui éprouvent des difficultés à l'école? La recherche australienne montre qu'une allocation efficace des ressources dédiées aux interventions sur la réussite scolaire se doit de viser autant les filles que les garçons.

1. Bob Lingard, Wayne Martino, Martin Mills et Mark Bahr (2002), *Addressing the Educational Needs of Boys*, rapport de recherche présenté au ministère australien de l'Éducation, de la Science et de la Formation. Le présent article se fonde en grande partie sur les informations fournies par cette recherche.

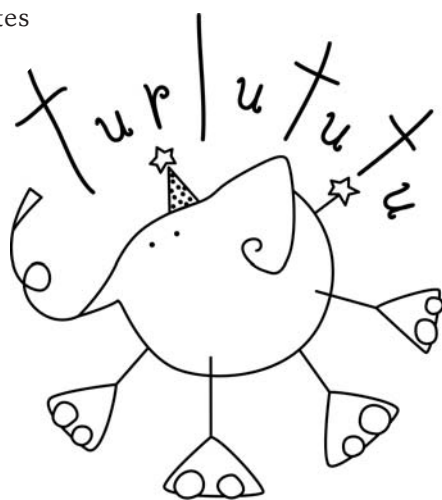
2. American Association of University Women Educational Foundation, *Separated by Sex. A Critical Look at Single-Sex Education for Girls*, AAUWEF, 1998.

Un show pas comme les autres grâce aux efforts de tous et toutes!

Par l'équipe du Centre Famille Haute-Ville

Qu'ont en commun le groupe Kabouche, Bernard Grondin, Julie Fradette, Anne-Marie Olivier, Vania Wright-Larin, Paule-Andrée Cassidy et Ranch-o-Banjo? Eh bien, tous ces artistes, en plus de la chorale des Chaperons rouges, de Stéphane Robitaille (l'animateur-artiste) et de Nadia Beaudoin (à la tortue électrique), ont gracieusement contribué, par leur musique, leurs paroles, contes ou chants, au succès du show-bénéfice du Centre Famille Haute-Ville, le 27 mars dernier. La soirée fut ludique et engagée à la fois, joyeusement détendue, bref, exceptionnelle. Comme plusieurs l'ont dit, un vrai spectacle communautaire, réalisé grâce aux efforts des bénévoles et à l'aide de plusieurs groupes ou commerces du quartier. Une soirée où les enfants, donc les familles, étaient les bienvenus, phénomène assez rare et à répéter. Gros mercis à la salle ANTI, au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, au bar le Sacrilège, au Copiste du Faubourg, à Contact Musique ainsi qu'aux artistes et

artisans de ce spectacle tout Turlututu! Cette occasion de fêter ensemble a représenté pour nous un pas de plus vers l'enracinement du Centre Famille dans la communauté, tout en transformant l'engagement et la solidarité en actes bien réels pour la réalisation d'événements différents, qui nous rassemblent et surtout, qui nous ressemblent.



Encore merci.

RESTAURANT DE QUARTIER



PLUS DE 100 CHOIX AU MENU
TERRASSE VERRIÈRE
DÉJEUNER MENU MIDI
TABLE D'Hôte 5 À 7
METS POUR EMPORTER

RÉSERVATION 647-3031

FORFAIT ÉCOLIER" AVEC COUPON

20.00\$ POUR DEUX TOUT LES JOUR
DEUX BURGERS DU MONDE AVEC FRITES OU SALADE, DEUX VERRES DE BIÈRES EN FÛT OU BREUVAGES FROID



TÉL : 647-3031
EXPIRE LE 30 JUIN 2003

FORFAIT MATINAL" AVEC COUPON

2 POUR 1 SUR DÉJEUNER
PAYEZ LE PLUS CHER DES DEUX DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 HRS À 11 HRS SUR LE PRIX RÉGULIER



TÉL : 647-3031
EXPIRE LE 30 JUIN 2003

298, RUE SAINT-JEAN
RÉSERVATIONS : 647-3031
OUVERT DE 8 HRS À 23HRS

Pour contrer la crise du logement Le FRAPRU revendique des HLM

Par Nicolas Lefebvre Legault

Même s'il porte la revendication des HLM depuis toujours, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a décidé récemment de préciser ses revendications sur le sujet et de les mettre à l'avant plan. En effet, une campagne particulière, avec des actions à la clé, sera organisée d'ici un an pour faire connaître la revendication d'un nouveau programme de développement de HLM afin qui livrerait 4 000 unités par année, dont 350 dans la région de Québec.

La demande vient de la base du FRAPRU, comme l'explique François Saillant, coordonnateur de l'organisme. « Des gens dans nos groupes ont un grand besoin de logement social mais pour une raison ou pour une autre, ils n'arrivent pas à s'intégrer dans les formules existantes. » En effet, de rappeler le militant, « pour entrer dans un OSBL d'habitation, il faut avoir de gros problèmes spécifiques et pour être heureux dans une coopérative, il faut adhérer au projet et donc être en mesure de bien fonctionner en groupe et participer à toute une série de tâches. Or, il y a des personnes qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas à cette étape de leur vie fournir ce que demande une coopérative. Elles ne "fittent" donc nulle part ».

Les groupes du FRAPRU estiment que ces gens-là ont des besoins en logement auxquels les HLM pourraient

répondre si les listes d'attente n'étaient pas si longues. François Saillant ne comprend d'ailleurs pas pourquoi la revendication de HLM est si farouchement combattue par le mouvement coopératif. « Il me semble que ce serait dans leur intérêt. Si, faute de places en HLM, les gens n'ont pas le choix de demander une place en coopérative, ils vont le faire, mais ils vont adhérer aux coopératives sans en avoir réellement envie. Le résultat c'est que ces gens-là sont malheureux et que ça devient rapidement un irritant pour les autres membres de la coopérative. C'est un problème dans plein de coops. Avec des HLM en nombre suffisant, le problème ne se poserait pas de la même façon. »

« Les HLM que nous voulons »

Devant faire face à une revendication de nouveaux HLM, la classe politique a beau jeu d'encourager les préjugés. En effet, plusieurs personnes, à commencer par les militants et militantes du Comité populaire, ont des critiques sévères à l'endroit des immenses HLM construits dans le passé. C'est entre autres pour cette raison que le FRAPRU a tenu à préciser ses revendications. L'organisme souligne ainsi que « les nouveaux HLM devraient dans la mesure du possible être pleinement intégrés au quartier environnant ». Ce n'est pas là, soutient le coordonnateur du FRAPRU, une réponse aux critiques récurrentes des comités de citoyens et du mouvement coopératif. « C'était là avant dans les revendications du FRAPRU, dès 1981, et encore plus à cette époque, c'était important de se démarquer de ce qui existait. Dès le départ nous avons dit ce que nous voulions et c'est normal de revendiquer ça, étant donné la vision des HLM qu'on a. D'ailleurs, ça devrait être vrai de tous les types de logements. »

Il semble que la revendication de l'époque ait porté fruit puisque, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le nombre moyen d'appartements dans les HLM-familles construits entre 1980 et 1994 est de 40, révèle la Fédération des locataires de HLM (FLHLMQ). « C'est l'équivalent de la taille des projets de coopératives qui se sont faits dans ces années-là », souligne son coordonnateur Robert Pilon.

Pourquoi revendiquer des HLM?

Robert Pilon est catégorique. « Nous revendiquons des HLM parce que ce sont des logements pas chers qui permettent au monde d'arriver, parce que ce sont des logements de qualité, dans lesquels les gens sont heureux de vivre. » Le loyer dans les HLM est fixé à 25 % des revenus des locataires et le FRAPRU revendique un loyer plafond pour éviter que les locataires qui améliorent leur sort, par exemple en se trouvant un emploi, ne soient forcés de quitter leur logement. Pour ce qui est de la satisfaction des locataires de HLM, Robert Pilon cite une étude menée auprès de 3 500 d'entre eux. Selon cette étude, 84 % des locataires sont contents d'habiter en HLM et 75 % conseilleraient à un ami de rester là. Sur le chapitre de la qualité, la FLHLMQ cite une étude de l'Université du Québec à Montréal qui démontre que les logements des HLM sont 10 % plus grands que ceux du marché privé et que les matériaux utilisés pour leur construction sont généralement de meilleure qualité. « C'est sûr que sur 65 000 logements, il y a des taudis, mais dans l'ensemble il y a un standard de qualité qu'on ne retrouve pas sur le marché privé », résume le coordonnateur de la Fédération.

Suite en page 7



BLOC
QUÉBÉCOIS

À l'occasion de l'arrivée du printemps, je souhaite à toute la population des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch de très joyeuses Pâques!

En cette période trouble, souhaitons que la paix et le dialogue entre les peuples permettent de mettre un terme à la guerre.

Christiane Gagnon
Députée de Québec

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209
Québec (Québec) G1K 8G5
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672
Courriel: gagnoc1@parl.gc.ca

Saint-Jean-Baptiste a besoin d'espace communautaire

Par Stéphane Robitaille

Sur l'initiative du Conseil de quartier, différents groupes, dont le Compop, se sont réunis le 3 mars dernier pour se pencher sur le problème du manque d'espace pour les initiatives communautaires dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

La gentrification sévissant plus que jamais, peu de locaux demeurent vacants et ceux qui restent se louent à prix d'or. Un prix que ne peuvent bien évidemment pas se payer la plupart des organismes à but non lucratif. D'autant plus qu'il n'existe aucun contrôle de ces loyers, les baux étant considérés comme « commerciaux », au même titre que celui que signerait un McDo. Cela laisse les organismes à la merci des propriétaires qui s'ajustent aux prix d'un marché qui leur est plus que favorable.

Que faire? La solution la plus réaliste semble une association de différents groupes communautaires qui achèteraient conjointement un bâtiment avec l'aide de subventions du type « achat-rénovation ». C'est ainsi que le Regroupement en éducation populaire et action communautaire (REPAC), par exemple, a pu faire son nid dans le quartier Saint-Roch depuis plusieurs années. Donc, pour commencer, les groupes réunis le 3 mars ont décidé de commander une étude qui recensera les besoins des différents groupes mal logés. Cette étude servira ensuite à faire valoir l'idée d'une « maison communautaire » auprès des différents bailleurs de fonds.

Mais si l'idée parvient à faire son chemin, un problème de taille subsistera néanmoins : où trouver une bâtisse à coût accessible dans le quartier? Selon toutes les rumeurs, le patro Saint-Vincent-de-Paul deviendra bientôt un nouvel hôtel de luxe et malheureusement, il n'y avait qu'un seul presbytère dans le coin... Bref, si vous voyez quelque chose d'intéressant, faites-nous signe!

Lancement de la 29^e campagne de financement du Fonds de

(NLL) Le 19 mars dernier, les huit groupes membres du Fonds de solidarité des groupes populaires ont procédé au lancement de leur 29^e campagne annuelle de financement. L'événement avait lieu sur le parvis de l'hôtel de ville de Québec et consistait en une parodie de gala. On voit sur la photo les gagnants des prix « Solidaires ». Rappelons que les sous du fonds permettent aux groupes de maintenir une certaine autonomie en matière de défense de droits. L'organisme espère récolter 56 000 \$ durant sa nouvelle campagne.

Pour plus d'information sur le Fonds de solidarité des groupes populaires ou pour participer à la campagne de financement : (418) 529-4407.

Sur la photo : bas : Nicolas Lefebvre Legault, Compop, et Jonathan Carmichael, ADDSQM. Milieu : Émilie Dufour, ATQ, et Frédéric Gosselin, CCCQSS. Haut : Andrée Pomerleau, CKIA, Suzanne Gravel, GDDDDQ, Julie Rhéaume, Droit de parole et Nicole Dionne, BAIL.



Photo : Courtoisie journal Droit de Parole (Vania Wright Larin)

François Saillant explique quant à lui que le FRAPRU a remis cette revendication en avant notamment « parce que c'est la seule formule de logement social qui n'a pas connu de développement depuis neuf ans ». Mais les HLM comportent aussi un avantage de taille, affirme-t-il. « C'est un processus de sélection transparent et facile, la personne n'a qu'une seule demande à

centration des problèmes sociaux dans les HLM, c'est pour ça que nous voulons le réformer, pour permettre une plus grande mixité sociale », souligne Robert Pilon. Lui ou François Saillant ne le diraient sans doute pas ainsi, mais à moins de vouloir concrétiser une fois pour toutes tous les préjugés sur les HLM et rendre ces derniers définitivement invivables, il est urgent de construire de nouvelles unités, autrement on court au désastre social.



Photo Michaël Pineault / Les Déclencheurs

La longue marche...

Le FRAPRU revient de loin avec la lutte pour un grand chantier de logement social. En effet, dans le contexte du désengagement complet du gouvernement fédéral et de l'explosion néolibérale, il n'était pas évident de redonner à l'idée de logement social ses lettres de noblesses. C'est maintenant chose faite, plus personne ne remet en question la nécessité de développer

déposer à un seul endroit, contrairement aux coopératives et aux OSBL où il faut faire le tour des bâtisses. De plus, le règlement de sélection est strict, quand c'est à ton tour, c'est à ton tour. L'un des défauts du logement communautaire c'est que les locataires isolés, qui ne sont pas intégrés dans des réseaux sociaux, ont de la difficulté à obtenir les logements. »

Le processus de sélection des HLM a cependant un effet pervers. Puisqu'il favorise toujours les personnes les plus dans le besoin à tous égards, quand on ne construit plus de nouveaux logements, comme c'est le cas actuellement, seuls les plus poqués des poqués y ont accès. « Le règlement d'attribution mène à une con-

per du logement social pour contrer la crise du logement. « Gagner un programme de HLM sera tout un défi, estime François Saillant, mais le coup de barre a été donné au FRAPRU, on sort de la déclaration de principe et on va commencer à pousser des demandes spécifiques avec des pressions spécifiques. »

Pour le coordonnateur du FRAPRU, ces demandes et ces pressions doivent « s'incarner dans des luttes locales si l'on veut gagner ». C'est loin d'être évident quand il n'existe pas de programme et le risque est grand de se battre dans le beurre mais, comme François Saillant le rappelle, « ça peut se faire, c'est comme cela qu'on a gagné des programmes de logements sociaux dans le passé, en 1980 et en 1994 ».

Défaites vos idées toutes faites sur... les HLM

(NLL) Ils sont trop gros, trop laids, favorisent les ghettos, sont déshumanisants, bureaucratiques et déresponsabilisent les locataires; est-ce que j'en oublie? Autant d'idées toutes faites sur les habitations à loyer modique (HLM). La Fédération des locataires de HLM (FLHLMQ) et le FRAPRU sont bien conscients que dans la lutte pour de nouveaux HLM, ils auront à faire face à des préjugés tenaces tant de la part des autorités que de la population en général et même, malheureusement, de la part d'une partie du mouvement pour le droit au logement.

Les grands complexes : la pointe de l'iceberg

Premier préjugé : les HLM sont tous énormes et horribles. « C'est sûr que dans l'imaginaire collectif, surtout à Québec, les HLM sont associés à de grands ensembles de centaines de logements, ce sont eux que l'on voit en premier. Pourtant, l'immense majorité des logements ne sont pas situés dans un grand ensemble! » dit Robert Pilon, coordonnateur de la FLHLMQ. Selon lui, les gros HLM n'ont eu la cote que pendant une courte période, dans les années 70, le temps, malheureusement, de marquer le paysage. Pas question cependant de les faire disparaître, surtout s'il ne s'en construit pas de nouveaux pour les remplacer. « Nous essayons plutôt de les humaniser, par des initiatives communautaires et la présence d'associations de locataires dynamiques », explique le militant.

Les ghettos : l'œuf ou la poule?

Deuxième préjugé : les HLM créent des ghettos. « Les ghettos peuvent être liés à la taille des immeubles, et celui de Saint-Pie X en est un exemple, ou bien à la concentration dans un espace clos », précise Robert Pilon. La FLHLMQ milite activement pour que s'installe une certaine mixité sociale dans les HLM. Ainsi, elle a gagné une politique du logement qui ne force plus systématiquement les travailleurs à quitter les HLM. La bataille n'est pas encore gagnée en ce qui concerne le règlement d'attribution, mais la FLHLMQ s'emploie à le réformer.

Cela étant, la notion de ghetto reliée aux HLM est ambiguë. En effet les villes, dans le système capitaliste, sont en elles-mêmes des systèmes de ségrégation sociale dans lesquels les gens « choisissent » leurs quartiers en fonction de leurs revenus. En ce sens, il est ridicule d'attribuer aux HLM la création de ghettos dans les quartiers populaires... On peut donc se demander si les HLM sont des ghettos ou bien s'ils ne sont pas plutôt localisés dans des ghettos. N'empêche que, de noter Robert Pilon, « le phénomène "ghetto" est beaucoup moins pire dans les petits HLM parce que ceux-ci s'intègrent aux quartiers; à défaut d'une mixité sociale dans leurs murs, il y en a une autour ».

Responsabilisation : il y a autant d'engagement dans les HLM que... dans les coops!

Troisième préjugé : les HLM déresponsabilisent les locataires. « Les locataires de HLM se sont battus pendant 10 ans pour renverser une structure bureaucratique et autoritaire, et nous avons finalement gagné la cogestion l'an dernier », rectifie Robert Pilon. Même s'il reste beaucoup de pain sur la planche avant de qualifier tous les HLM de pleinement démocratiques, la FLHLMQ constate néanmoins qu'après un an, des comités consultatifs de résidents (CCR), élus en assemblée générale, ont été implantés avec succès sur le territoire de la moitié des offices municipaux d'habitation de la province (ce qui représente 70 % des HLM comptant plus de 100 logements). « Six locataires en moyenne siègent aux CCR, soit autant qu'aux conseils d'administration des coopératives », souligne M. Pilon. Ce dernier rappelle également que le nombre de projets d'animation communautaire dans les HLM est beaucoup plus élevé que dans les coops.

Les CCR doivent donner des avis et des recommandations sur les budgets, les règlements internes et les services. « Même s'ils ne sont que consultatifs, leur rôle, dans beaucoup d'offices, va beaucoup plus loin, constate Robert Pilon. À Québec, par exemple, le CCR est engagé dans le processus de révision du règlement interne depuis le début et a pu faire des propositions avant même que le document n'aille en consultation. » Bref, là où le principe est appliqué pour de bon, les CCR permettent aux locataires d'être associés au processus de prise de décision du début à la fin. « On revient de loin, mais on n'a pas non plus de leçons à recevoir de personne en matière de participation des locataires », conclut le militant qui assure qu'il « ne laissera personne dénigrer la lutte des locataires de HLM pour la démocratie, la reconnaissance et la dignité ».

Des locataires évincent la Régie du logement

(NLL) -- Plus de 300 locataires en colère ont procédé, le 10 mars dernier, à l'éviction symbolique des bureaux de Québec de la Régie du logement. La manifestation, organisée par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), voulait dénoncer les augmentations constantes de loyer observées dans toute la province. L'éviction des bureaux situés à Place Québec s'est bien déroulée, dans le calme et la bonne humeur. Pendant qu'un militant lisait un avis d'éviction au préposé de la Régie, d'autres sortaient des patères, des chaises et une plante verte. Les fonctionnaires, peu habitués à être vus comme l'ennemi, étaient sous le choc! Sans doute que dans leur grande « objectivité » et leur proverbiale « impartialité », ils ne peuvent concevoir le drame des expulsions subies, à cause d'eux, par près de 40 000 locataires par année, ni les délais qui passent du simple au triple selon que l'on soit locataire ou propriétaire. Peut-être la Régie a-t-elle fini par croire les mensonges des propriétaires et se pense-t-elle « du bord des locataires »?



Photo Patrick Bacon

longtemps que les locataires ne refusent pas leur hausse, les propriétaires ont le champ libre! » Le fait est que l'actuel contrôle des loyers est volontaire et repose sur la détermination des locataires à défendre

leurs droits. Mais encore faut-il qu'ils les connaissent!. Ce contrôle volontaire fait que si la Régie propose une hausse de loyer de l'ordre de 1,5 %, dans la réalité, l'augmentation sera plutôt de l'ordre de 5 %. Le RCLALQ revendique donc un vrai contrôle des loyers, automatique et universel, afin d'éviter que les propriétaires ne profitent des déménagements pour procéder à des augmentations radicales, comme c'est le cas actuellement.

« Le contrôle des loyer de la Régie est une vraie passoire, explique Mathieu Houle Courcelles, du Bureau d'animation information logement (BAIL). Tant et aussi

RCLALQ : <http://www.rclalq.qc.ca>

Contre la discrimination et la collecte de renseignements personnels

Par Mathieu Houle-Courcelles

Les temps sont durs pour les locataires. Avec la pénurie de logement, les proprios ont maintenant l'embarras du choix.

Vous avez des enfants? Vous avez la peau foncée? Vous êtes sur l'aide sociale? Votre « profil » ne cadre pas dans le portrait de famille du propriétaire? Au cours de votre recherche de logement, vous avez de fortes chances de vous faire répondre : « Désolé, c'est déjà loué. » On est bien loin du « premier arrivé, premier servi » qui pourtant devrait être la norme en vigueur. Mais au delà de la discrimination directe, d'autres formes de comportement tout aussi inacceptables se sont généralisées sur le marché du logement privé. Des formulaires de renseignements personnels longs comme le bras sont utilisés en toute impunité, malgré leur caractère inquisiteur et illégal. Qu'il s'agisse d'annexes au bail distribuées généreusement par la CORPIQ à ses membres, de règlements d'immeubles volontairement restrictifs ou de demandes de location qui ouvrent toute grande la porte aux enquêtes de crédit, l'arsenal des propriétaires ne cesse de prendre de l'ampleur. Tous ces subterfuges ont un objectif commun : permettre aux proprios d'en connaître davantage sur votre vie privée, sur vos habitudes, sur vos revenus. Il s'agit ni plus ni moins d'outils pour discriminer de manière « éclairée » et restreindre l'exercice de notre droit au logement à partir de critères purement arbitraires.

Malgré les revendications du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), les locataires ont très peu de

recours pour se défendre contre la discrimination et la collecte abusive de renseignements personnels. Les démarches auprès de la Commission des droits de la personne ou de la Commission d'accès à l'information, bien qu'elles soient utiles, n'en demeurent pas moins extrêmement longues et trop souvent peu concluantes. La mise au rancart du projet de loi 26, qui devait mieux encadrer le processus de recherche



Photo Patrick Bacon

de logement, n'a certes pas contribué à améliorer la situation. Une fois de plus, le sacro-saint « droit de propriété » est invoqué par les propriétaires pour justifier la discrimination sous une forme ou sous une autre. « Ce sont NOS logements, c'est NOTRE investissement : on choisit qui on veut! » Vraiment? Et sur quoi appuyez-vous votre décision de refuser telle ou telle personne? Ce sont encore vos préjugés qui justifient ces abus répétés. Ce sont également les préjugés d'une société qui méprise les plus pauvres, qui a trop souvent peur de la différence, tout particulièrement lorsque celle-ci se voit ou s'entend.

Depuis plusieurs années, le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL) a fait de la lutte contre la discrimination l'un de ses principaux objectifs. Dans notre région, des dizaines de groupes ont signifié leur appui à nos revendications. Le printemps dernier, nous avons participé à différentes mobilisations pour le droit au logement en ramenant à l'avant-plan la question de la discrimination et de la collecte de renseignements personnels. Malheureusement, ces efforts ne se sont traduits par aucun gain majeur, le gouvernement préférant se mettre la tête dans le sable plutôt que de froisser les associations de propriétaires, farouchement opposées à toute forme d'intervention étatique. C'est pourquoi nous sommes revenus à la charge le 8 avril dernier, avec une « caravane » ciblant directement des propriétaires fautifs. En compagnie des autres groupes membres de la Coalition régionale pour le droit au logement, nous avons exposé les pratiques discriminatoires et abusives de gros proprios de la région à l'aide de preuves recueillies par les locataires victimes de ces abus. Cette mise au jour s'inscrivait dans une stratégie visant à remettre de la pression, non seulement sur les élus, mais également sur les principaux responsables de la situation catastrophique du marché du logement locatif au Québec : les gros propriétaires et leurs groupes de pression (CORPIQ, APQ, etc.). Pour que cesse la discrimination et la collecte abusive de renseignements, il est grand temps que la peur change de camp!

Pour plus d'information, contactez la permanence du BAIL au 523-6177.

Historique du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste [2^e partie]

Dans l'édition précédente de l'Infobourg nous avons entrepris de vous raconter la genèse du compop. Voici maintenant sa conclusion.

Par Lyne Voyer

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

C'est à l'assemblée générale de 1982 que le comité de citoyens devint le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Cette année-là en fut une de réflexion, et conduisit à des restructurations au sein du Comité pour permettre aux militants une plus grande implication et une vision globale des luttes menées. Les années suivantes furent cependant marquées par la démobilisation et la remise en question du Comité populaire. La participation était faible malgré l'urgence des luttes à mener.

Les années 1986 et 1987 furent celles de la relance. Le Comité populaire entreprit des actions afin de se faire mieux connaître des résidents du quartier. La distribution de dépliants et l'instauration d'un « café-rencontre » favorisant les échanges et les rencontres entre les citoyens, par exemple, ont contribué à donner un nouveau souffle à l'organisme. Son travail était désormais axé sur l'ensemble du quartier et sur l'aménagement urbain, sans pour autant laisser de côté les problèmes relatifs au logement. À la fin des années 80, le Comité a par ailleurs mené d'autres luttes, notamment pour la préservation du Patro Saint-Vincent-de-Paul, mis en vente par la communauté religieuse du même nom en 1987. Pour la population du quartier, le Patro devait absolument devenir un lieu résidentiel, culturel et social, et non pas un hôtel, comme le projetait le promoteur immobilier qui avait acheté le Patro et l'église Saint-Vincent-de-Paul.

L'agrandissement du Centre des congrès, au début des années 90, suscita aussi de nombreuses réactions dans le quartier et au

sein du Comité populaire. Les critiques concernaient autant le processus de prise de décision de la ville, que les effets de cet agrandissement sur le quartier (entre autres, l'accroissement de la circulation automobile et de la spéculation). Une coalition se forma même pour tenter d'éviter que le projet ne tourne à la catastrophe. Le dossier du Centre des congrès était également relié au réaménagement du boulevard René-Lévesque (à l'époque, Saint-Cyrille) et de l'autoroute Dufferin. Le Comité populaire fit des propositions pour que l'aménagement de ces artères soit plus sécuritaire pour les piétons et qu'il tienne compte en priorité du transport en commun.

Place d'Youville

L'hôtel de la place d'Youville a fait couler beaucoup d'encre dans les années 90, et sa future construction souleva la controverse. En effet, il serait érigé sur la dernière place publique de Québec, sans consultation publique et avec des subventions de la Ville à un promoteur privé. Le projet avait été élaboré en catimini; un moratoire sur la poursuite des travaux s'imposait. Une coalition pour la sauvegarde de la place d'Youville se forma. Elle demandait que cesse toute irrégularité et une mise en tutelle de l'administration du quartier historique de Québec. La Ville ne tint jamais compte des avis des citoyens et des architectes ni des recommandations de l'UNESCO, qui a reconnu la ville de Québec comme l'un des sites du patrimoine mondial. L'hôtel est aujourd'hui debout, au détriment de la richesse architecturale et patrimoniale de la ville.

Le Sommet des Amériques

Tous les résidents du quartier se rappellent du Sommet des Amériques d'avril 2001, alors que 34 chefs d'État débarquaient à Québec pour discuter de la très controversée Zone de libre échange des Amériques (ZLEA). La ville clôturée, les citoyens muselés : le Sommet a donné lieu à une énorme campagne de protestation aux quatre coins des

Amériques, campagne à laquelle le Comité populaire a pris une part active. Il fut un outil de lutte contre le Sommet que les résidents purent utiliser. Il s'allia aussi avec d'autres organisations de lutte, comme Opération Québec Printemps 2001 (OQP2001), le Comité d'accueil du Sommet des Amériques (CASA) et la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC). Avant le Sommet, le Comité organisa une assemblée publique d'information et une manifestation qui prit la forme d'une marche funèbre pour signifier la mort des droits et libertés. Pendant le Sommet, la rue Saint-Jean se transforma en zone festive non violente et attira des centaines de gens venus protester pacifiquement contre la tenue du Sommet.

Éducation populaire

Au fil des ans, le Comité populaire s'est toujours voulu un lieu d'apprentissage et de réflexion critique. Dans cette optique, il se dota d'outils permettant l'éducation populaire autonome. À cet égard, l'Université populaire et l'Infobourg ont été ses principales réalisations. Le journal *Infobourg* existe tel qu'on le connaît depuis 1988, et l'Université populaire depuis 1992. Ce sont des lieux d'échange et de partage des connaissances accessibles à tous, et où la population peut réellement s'exprimer.

Aujourd'hui encore, le logement

Les bureaucrates de la Ville ont maintes fois trouvé les résidents du quartier sur leur chemin durant les trois dernières décennies. Le Comité populaire est un instrument que les résidents s'approprient pour établir un rapport de forces avec la Ville et les promoteurs privés. Le Comité populaire est ce que les gens du quartier en font, et il est plus nécessaire que jamais que les résidents s'y investissent. Il ne faudra pas attendre que la Ville règle la crise du logement à sa façon avant de réagir. Le manque criant de logements sociaux nous rappelle à l'action. C'est à travers nos luttes urbaines que se jouera l'avenir de notre quartier. Ce quartier qui nous unit!

La prostitution : un métier comme un autre?

Par Roselyne Fortier

Avec *La prostitution : un métier comme un autre?*, l'essayiste Yolande Geadah, qui était récemment de passage à l'Université populaire du Compop Saint-Jean Baptiste, publie un ouvrage choc et brosse un tableau assez complet des courants qui se sont opposés à travers le temps concernant la prostitution.

À compter du XIX^e siècle, « la prostitution qui se développe avec l'urbanisation croissante est de plus en plus tenue pour inévitable », rappelle Yolande Geadah, et ce faisant donne également lieu à des débats de plus en plus passionnés.

Ainsi, du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e, le courant prohibitionniste, ancré dans des valeurs religieuses traditionnelles qui font de la prostitution un péché, s'oppose au courant réglementariste, qui considère la prostitution comme un vecteur de maladies et qui insiste sur la protection de la santé publique. Dans la première moitié du XX^e siècle apparaît le courant abolitionniste, qui considère que la prostitution pratiquée dans les maisons closes est une forme d'esclavage. Il s'oppose au courant réglementariste qui perçoit toujours la prostitution comme un « mal nécessaire » et qui axe son discours sur la santé publique. Depuis le milieu des années 70, le courant néo-abolitionniste (ou abolitionniste moderne), selon lequel la prostitution constitue un acte de violence et une violation des droits humains des prostituées, qu'elles soient consentantes ou non, s'oppose au courant néo-réglementariste, dont les tenants parlent de « travail du sexe » et décrivent la prostitution comme étant « un métier comme un autre ».

L'expérience du reste de la planète

Afin d'appuyer son analyse de ces deux courants qui s'opposent depuis près de 30 ans, Yolande Geadah, une féministe montréalaise, amène les exemples de pays ayant adopté l'une ou l'autre de ces approches. Pour ce qui est des néo-réglementaristes, elle cite les cas de l'Australie, de l'Allemagne et des

Pays-Bas qui ont légalisé la prostitution à différents degrés, en obtenant des résultats plutôt mitigés.

En effet, un des arguments des néo-réglementaristes est que la légalisation de la prostitution entraînerait une diminution de la violence et des abus à l'égard des prostituées. Mais dans les faits, un tel argument n'est pas avéré : ainsi en Australie, l'exploitation sexuelle s'est intensifiée et diversifiée pour répondre à la demande des établissements de vente de sexe qui se sont multipliés depuis la légalisation.

Un autre des arguments des tenants de la légalisation est que celle-ci ferait diminuer l'emprise du crime organisé sur les « travailleuses du sexe ». Or cela ne semble pas le cas en Allemagne où les « éros centres » (supermarchés du sexe), détenus par les seigneurs de la pègre, sont devenus des plaques tournantes pour le blanchiment d'argent provenant de la drogue et du trafic sexuel.

Mettre fin à la discrimination?

Pour les tenants de la légalisation, celle-ci entraînerait, encore, la fin de la discrimination professionnelle face aux prostituées. Il s'est toutefois avéré qu'aux Pays-Bas, un nombre de plus en plus considérable de prostituées fuient les bordels officiels afin de ne pas être enregistrées officiellement, de peur que leurs proches apprennent leur véritable métier.

En ce qui concerne le courant néo-abolitionniste, Yolande Geadah soulève l'exemple de la Suède qui avait légalisé la prostitution il y a une trentaine

d'années. Ce pays est revenu sur ses positions à la suite d'un débat social important sur la violence faite aux femmes. Le 1^{er} janvier 1999 entrait en vigueur en Suède une loi interdisant l'achat de services sexuels. Cette nouvelle loi s'appuie sur la prémisse que s'il n'y avait pas de clients, il n'y aurait pas lieu de prostituer des femmes et des enfants. Elle criminalise le proxénète et le client mais non la personne prostituée, qui est plutôt encouragée, par différents programmes gouvernementaux, à quitter le monde de la prostitution.

Fin du « plus vieux métier du monde »!

Les effets de cette nouvelle législation semblent très encourageants. En effet, deux ans et demi après son entrée en vigueur, des policiers de Stockholm estimaient que la prostitution de rue avait diminué de 70 à 80 % et que le recrutement de nouvelles prostituées avait cessé. De plus, les intervenantes des maisons d'hébergement signalent que de nombreuses prostituées viennent y chercher de l'aide afin d'échapper à la prostitution, ce qui était un des buts premiers de la législation.

L'auteure conclut qu'une volonté ferme des décideurs est nécessaire afin de créer des conditions sociales favorables pour freiner et prévenir, par des programmes intégrés d'éducation et de prévention auprès des hommes et des femmes, une expansion massive de la prostitution et du trafic sexuel.

Yolande Geadah, *La prostitution : un métier comme un autre?*, Montréal, VLB éditeur, 2003, 302 p.

Sous-financement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

par Stéphane Robitaille

Le 28 février dernier prenait fin un débrayage d'une semaine des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la province. Une grève perlée (les services essentiels étant bien sûr maintenus) pour dénoncer le manque de financement alarmant de ces ressources : de fait, le budget actuel de 29 M\$ ne permet de répondre qu'à environ 50 % des besoins des femmes et des enfants ayant recours à leurs services.

Les maisons pour femmes violentées n'en sont pas à leur première lutte pour tenter de faire bonifier ce budget. « Nous avons été obligées de sortir plusieurs fois, sur la place publique, pour dénoncer l'effet dévastateur de la violence conjugale sur la santé physique et mentale des femmes et des enfants. Nous avons rappelé les études d'experts qui font ressortir l'ampleur des coûts sociaux et économiques qu'entraîne cette violence. Nous avons de plus démontré le manque d'accessibilité des services. Malgré cela, un nombre important de femmes et d'enfants violentés sont laissés à eux-mêmes », explique Liette Brousseau, présidente du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Mauvaise rencontre

À l'heure du dernier piquetage, un certain optimisme régnait, le ministre Roger Bertrand ayant finalement accepté de rencontrer les représentantes

pour discuter de leur principale revendication : l'obtention d'un plan de développement de services évalué à 31 M\$.

Malheureusement, cette rencontre s'est avérée n'être qu'un moyen pour le ministre de sauver la face devant les médias. Les ressources pour femmes victimes de violence conjugale n'ont strictement rien obtenu, sinon le bête conseil de tenter d'avoir une part des maigres 14 M\$ déjà annoncés pour l'ensemble des milieux communautaires du Québec. Les ressources se refusent à ce jeu, sachant bien que les autres organismes ont aussi des besoins justifiés.

Ce n'est qu'un début...

Interrogée sur les suites à donner à cette lutte, Louise Riendeau, responsable des dossiers politiques du Regroupement provincial des maisons d'hébergement, envisage plusieurs avenues. L'organisme a ainsi profité de la campagne électorale pour soutirer des engagements de la part des candidats, engagements que le Regroupement entend bien, maintenant, faire respecter.

« On s'est également adressées à un comité de l'ONU car le Canada est signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ajoute Mme Riendeau. Sans oublier les droits fondamentaux à la sûreté de sa personne, à la dignité et à la vie. Est-ce que le gouvernement fait tout ce qu'il peut en ce sens ? Pour l'instant, nous rencontrons des juristes et envisageons d'amener la question devant les tribunaux. Tout cela sera discuté à l'occasion d'une assemblée générale

spéciale du Regroupement qui suivra les élections. »

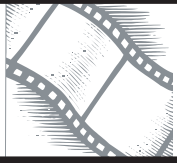
L'appui des policiers

Le 18 mars dernier, au cours d'une rencontre organisée par le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle du gouvernement du Québec, les policiers eux-mêmes appuyaient les revendications des maisons pour femmes violentées. En effet, ceux-ci sont à même de bien connaître les limites du réseau, notamment lorsqu'ils interviennent dans des cas de femmes et d'enfants violentés ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Avec les moyens actuels, seuls les services d'urgence et de crise peuvent être assurés. Il ne reste pratiquement rien pour répondre aux autres besoins.

Pour reprendre les mots du communiqué du Regroupement : « Le temps des palabres est passé. [...] Les femmes et les enfants ont le droit de vivre à l'abri de la violence. Le gouvernement du Québec doit prendre ses responsabilités. » Et il revient à tous de faire en sorte que cette revendication ne puisse plus être contournée par aucun élu.

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale : <http://www.maisons-femmes.qc.ca/>

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec : <http://www.fede.qc.ca/>



Chronique vidéo

Par Dominique Uhde

Guerre en Irak [2003]

Film récent tourné pour la télévision, et présenté actuellement sur un nombre considérable de chaînes. Un an et demi après avoir reçu des avions dans leurs tours, les États-Unis d'Amérique décident d'attaquer le diable du nom de Saddam Hussein, qui utilise différents sortilèges afin de dissimuler ses armes de destruction massive. Le scénario est malheureusement ridicule. On sent dès le départ l'influence d'Hollywood sur le récit, chaque personnage étant stéréotypé à l'extrême. Certains revirements du scénario (par exemple, les changements d'opinion de la population états-unienne) sont, de plus, absolument invraisemblables. On nous présente ce qu'on veut bien nous présenter, le tout prenant en général l'allure d'un pur exercice de propagande. Quant à l'aspect divertissement, les Irakiens sont tout simplement trop faciles à tuer, ce qui nuit drôlement au suspense. En gros, la seule chose qui soit réussie, comme toujours, ce sont les effets spéciaux. Là, ils nous en mettent plein la vue. Évidemment, ça ne suffit pas. 2/10.

Amen [2001]

Costa-Gavras (*Z, L'aveu, Betrayed*) repasse à l'attaque! Cette fois, sa cible est l'Église catholique. Kurt Gerstein, SS et chimiste, découvre que le Zyklon B, qu'il a mis au point pour décontaminer l'eau, est utilisé pour gazer les juifs. Horrifié, le jeune lieutenant contacte en secret le Vatican afin

qu'éclate la vérité sur ces crimes indescriptibles. En vain. Le seul qui écoute est le père Ricardo, un jeune prêtre jésuite dont le père fait partie du cercle intime du pape Pie XII. Ricardo promet à Gerstein d'informer le pape du génocide juif, afin que ce dernier révèle la solution finale nazie au monde chrétien. À nouveau, rien ne bouge. Et plus le film avance, plus on sent que nos héros ne parviendront à rien. À la fin, il ne reste que du désespoir et de la colère face à une Église demeurée silencieuse devant un des pires massacres de l'Histoire de l'humanité.

Au premier coup d'œil, cette nouvelle œuvre de Costa-Gavras semble irréprochable.

Le réalisateur ne fait pas dans le mélodrame. Les techniques qu'il utilise pour nous faire comprendre l'ampleur du crime (par exemple, les trains vides qui reviennent des camps à intervalles réguliers pendant tout le film) sont parfaitement efficaces et les acteurs sont tous très compétents.

Néanmoins, deux grandes faiblesses portent selon moi ombrage à tout l'exercice.

Premièrement, le mélange de fiction et de réalité confond le spectateur, la facture « documentaire » ne nous permettant pas de les distinguer l'une de l'autre. Par exemple, Gerstein a bel et bien existé, mais pas le prêtre Ricardo. Pourquoi Costa-Gavras s'est-il senti obligé d'inventer un martyr?

Deuxièmement, presque chaque personnage peut être classé parmi les héros ou les méchants. Il aurait été préférable de présenter les choses avec davantage de zones grises. Costa-Gavras veut que le spectateur s'interroge : qu'aurais-je fait dans la même situation? Eh bien, c'est plutôt difficile de se sentir directement interpellé, aucun être humain n'appartenant totalement au camp des courageux ou totalement au camp des monstres. À cause de ce manque de nuance, certaines thématiques ne sont pas abordées. Par exemple, les contradictions au cœur de l'humanité qui engendrent des massacres comme l'Holocauste ne sont pas, ou presque pas explorées. L'accent est mis sur la culpabilité de l'Église. À la longue, on se fatigue du message, qui aurait pu tenir sur un pamphlet politique.

Je ne sais pas. C'est peut-être moi qui suis blasé des films à message trop évident. Je n'apprécie guère les œuvres qui deviennent des prétextes à morale. Même si Costa-Gavras y est ici allé avec beaucoup de retenue, les touches purement artistiques sont complètement absentes de ce film. Plutôt triste.

Je ne peux pas, en toute conscience, donner à ce film plus de 7/10.

Fantastic Four #292 [1986]

Les Fantastic Four se retrouvent en 1936, avec Nick Fury, le directeur de S.H.I.E.L.D. (une agence américaine d'espionnage). Nick décide que c'est l'occasion de tuer Hitler. La question est posée : que doit-on faire des dictateurs? 2/10.

Conflit chez les concessionnaires automobiles

<<Les patrons essaient de casser le syndicat>>

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le lock-out décrété par les concessionnaires automobiles de la région de Québec, qui dure depuis le 11 décembre 2002, est réapparu sur l'écran radar des médias au mois de mars. Il y eut d'abord les manifestations de syndiqués, regroupant plus de 700 personnes, durant le Salon de l'auto, puis, quelques semaines plus tard, une sortie des patrons accusant le Syndicat national des employés de garage (SNEG-CSD) d'avoir quitté la table de négociation en refusant une « offre substantielle » de la partie patronale.

« Les patrons ne se font pas la même idée que nous de ce qu'est une "offre substantielle", explique Marc Auger, le président du syndicat. En effet, ils nous offrent un "généreux" 4 % sur deux ans, ce qui est inacceptable. » L'association patronale, qui avait le gros bout du bâton cet hiver, commence à pâtir du conflit, explique le SNEG qui avait prévu le coup. « Depuis le début, ils essaient de casser le syndicat, mais ça n'a pas marché. Alors aujourd'hui, ils essaient de se rabattre sur le statu quo de la convention »,

raconte Marc Auger. Le syndicat a toujours prévenu la partie patronale qu'en cas de lock-out sauvage, les gens tiendraient le coup et qu'au printemps, ce seraient les syndiqués qui seraient « en demande ». « Ce n'est pas vrai que les membres vont accepter le statu quo après 15 semaines de conflit ! » s'exclame le syndicaliste. Le syndicat analyse la nouvelle stratégie médiatique patronale comme une tentative de semer la zizanie chez les lock-outés dans l'espoir de créer une pression en faveur d'un règlement à rabais. « Mais ça ne marche pas, soutient Marc Auger. Nous avons une très bonne communication avec les membres sur les lignes de piquetage et il n'y a pas de pression pour une assemblée générale. »

Une lutte contre la précarité

Le cœur du conflit réside dans la volonté des patrons d'imposer la flexibilité à leurs salariés. À l'origine, la partie patronale voulait revenir sur un acquis important : la semaine de quatre jours. Rappelons que les lock-outés se battent surtout pour leur qualité de vie et contre la précarisation du travail. Au moment d'écrire ces lignes, il semble que la partie patronale ait définitivement renoncé à abolir la

semaine de quatre jours, mais qu'elle tente toujours de faire passer l'introduction du travail à temps partiel, de s'attaquer à la formation et à la relève, sans parler de l'élargissement de la sous-traitance. Les syndiqués refusant catégoriquement des reculs sur ces questions, surtout à l'heure où le rapport de forces est en train de changer de camp, l'impasse est totale. La solidarité, notamment financière, du reste du mouvement syndical étant au rendez-vous, les syndiqués ont tout le loisir de tenir le coup jusqu'à faire plier définitivement les patrons.

N.B. : Rien n'oblige les propriétaires de voiture (et même les « locuteurs ») à traverser les lignes de piquetage. En effet, tous les fabricants automobiles ont un numéro sans frais (1 800) où vous pouvez appeler pour connaître l'adresse du garage le plus proche qui n'est pas en lock-out et qui est reconnu par le fabricant (et vous plaindre, évidemment). En principe, les concessionnaires en lock-out ne sont pas censés être en mesure de faire quoi que ce soit dans leur garage. Dans le cas contraire, cela voudrait dire qu'ils utilisent des scabs.

<p>525, rue St-Jean Québec tél.: 522-1987</p>	<p>Contes et Légendes</p> <p>Jimi HUNT samedi 19 avril</p> <p>Boréale-Blues</p> <p>MOTOCROSS samedi 10 mai</p> <p>Micro-brasseries</p> <p>Babyfoot / Dard / Jeux</p> <p>... Bonne Fête au FOU-BAR ... 20 ans ...</p>	<p>Les Théâtreries</p> <p>Mardi-Jazz</p> <p>Tomás JENSEN jeudi 8 mai</p> <p>Expositions</p> <p>Spéciaux</p> <p>" 4 à 8 "</p>	<p>FOU-BAR 20 mai 20 ans DEPUIS 1983</p> <p>surveillez les FESTIVITÉS du 16 au 20 mai</p>
--	--	---	---

Humoeurs urbaines

Ah! ces petits bijoux de familles!

Par Francine Bordeleau

La campagne électorale est terminée, les élections sont passées, et je ne sais pas pour vous mais le cirque est fini et tant mieux. Ras le tas de la version 2003 du « travail-famille-patrie », devise de la France profonde des années Pétain. Conciliation travail-famille par ci, crédits d'impôt pour les familles qui prennent leurs vacances au Québec par là (une mesure qui s'appelle aussi du « développement régional »), et quoi encore! Sale temps pour les célibataires, voilà ce que j'en dis.

Pour les célibataires, mars et avril furent des mois particulièrement éprouvants. Pas l'ombre d'un boniment d'élection auquel se raccrocher, pas de fausses promesses ou de « ces fausses nouvelles qui aident à vieillir » (dixit Jacques Brel; connaissez pas vos classiques?), pas de pieux mensonges, nul vermisseau, rien. En lieu et place, un Bernard Landry tout fringant de sa conjugalité recouverte au bras de Chantal Renaud - choc et stupeur! -, celle-là même qui, jadis, poussa la chansonnette en reprenant *Comme un garçon* d'abord interprétée par Sylvie Vartan et qui fit la starlette aux côtés de Danielle Ouimet dans *L'initiation*, une nunucherie pseudo-érotique signée Denis Héroux en comparaison de laquelle *Virginie*, le soap quotidien de la SRC, est du hardcore.

Les célibataires eussent été bien avisés d'aller passer avril sur Mars, et mars sur Jupiter. D'autant que les mois qui viennent seront durs pour le moral. Ça commence à Pâques, ça finit à la Fête du travail, pour atteindre son point culminant durant les vacances d'été : d'abord la multiplication des longs week-ends propices aux escapades en couple ou en famille, puis la durée des journées de travail qui s'amenuise, et les vacances. Soudain un bloc d'abîme, un grand trou ensoleillé à meubler. Que faire? Après la *croûte* au bar du bar à Québec et à la Barre-à-Plouffe, le bar du bar à Berlin? Encore faut-il en avoir les moyens. *Crache le cash*. Le célibat coûte cher sans âme sœur qui partage les frais fixes, par surcroît le 30 avril sonne le Waterloo du célibataire - les deux ministères du Revenu sont impitoyables -, et le 15 juillet arrive décidément trop tôt.

Le 15 juillet, le célibataire lavé, lessivé, bref plus appauvri que l'uranium, siffle une Corona à Québec en se fantasmant ailleurs. Cette année il pourra assurément se taper, en prime, les reprises d'*Un gars, une fille*, que la SRC a déjà commencé d'infliger. Il fallait prévoir le coup et se brancher plutôt, niaiserie pour niaiserie, sur *Wheel of Fortune*. Cette quintessence du capitalisme dont TQS nous asséna une mouture québécoise - c'est-à-dire *cheap* - produite et animée par Donald Lautrec (celui-là même qui accompagna les débuts de la carrière de Chantal Renaud, mais je m'égarer) va à peu près comme suit. I spin our wheel. Wow, 1 500 \$US. *Can I have an s please? Yes they're... ten s in the puzzle! I want to solve, Pat: George W. Bush got his gun against Saddam Hussein and Oussama ben Laden, but shot the sheriff*. Voilà qui revampe un budget vacances.

C'est bien beau l'argent, mais comme le disait Bernard durant la campagne électorale : « Le temps, c'est de l'amour. » Je ne sais pas pour vous mais ça m'a remuée, une phrase pareille dans la bouche d'un économiste de formation (et toujours prof d'économie : son poste à l'Université du Québec à Montréal l'attend, tout chaud, jusqu'à sa mort). Très touchants, ces hommes politiques qui l'un après l'autre sortent du garde-robe : « Oui, je l'avoue, j'ai moi-même changé les couches de mes enfants. » Workoholics, vous n'êtes plus dans le coup, l'heure est à la conciliation travail-famille, concrétisée par la semaine de quatre jours ou autrement.

L'apport des immigrants, le soutien du Viagra

Ne cherchez pas : ce virage famille, c'est à cause de notre taux de natalité anémique. Les baby boomers vieillissent, ils commencent même à mourir (cancer, crise cardiaque, et le reste), et l'économie manque de bras. Jusqu'à tout récemment, le Québec croyait pallier son déclin démographique grâce à l'immigration. D'où une expression comme « l'apport des communautés culturelles à la société québécoise », à traduire par

« au moins eux-autres y font encore des enfants ». Sauf que l'immigration n'a pas compensé, à tout prendre les « communautés culturelles » préfèrent du reste Toronto ou Vancouver, et ce n'est sûrement pas en vendant aux enchères des domestiques d'origine philippine, comme l'a fait en mars l'agence montréalaise Diva International (spécialisée dans le placement de femmes de ménage et de gardiennes d'enfants venant d'Amérique latine et des Philippines), qu'on attirera ici des immigrants. Non mais, on a l'air de quoi maintenant?

Sur le marché montréalais, la domestique philippine vaut 800 \$, « salaire non compris ». Cette mise aux enchères est aussi scandaleuse que révélatrice, un peu à la manière d'un lapsus qui, nous a rappelé Bernard durant la campagne électorale, relève de « la psychologie des profondeurs ». Car le citoyen travailleur est-il autre chose qu'un esclave? Remarquez que l'esclavage avec congé parental et régime de retraite à la clef est déjà très relatif. La donne est par contre fort différente en ce qui concerne le travailleur autonome, véritable esclave postmoderne exclu de tous les beaux programmes et de tous les beaux projets tels ceux destinés à remettre en selle la vie de famille.

Si le travailleur autonome s'accouple, en raison de sa condition économique précaire, il ne fait pas beaucoup d'enfants. Le travailleur autonome type appartient à la génération X, soit celle des personnes nées entre 1960 et 1966, qui ont donc entre 37 et 43 ans en 2003, et qui constituent la queue du baby boom. L'emploi stable peut arriver vers l'âge de 40 ans, la ménopause (ou la périménopause) vers 50, et l'un dans l'autre on peut voir venir, croit-on. Erreur. À compter de l'âge de 35 ans, semble-t-il, les femmes ont des ovules de moins bonne « qualité », qui ne se fécondent plus si aisément. Meilleure chance dans une autre vie, ou passez le flambeau à vos clones.

De toute façon, c'est à la jeune famille que s'intéresse la classe politique. Ou aux jeunes qui auraient envie de devenir une famille. Faites-la venir, comme disait l'inénarrable slogan du Reform Party durant la campagne fédérale de 2000. D'accord, c'était en réalité « Faites l'avenir », mais ça revient au même. « Faites l'avenir » dans le cas du Reform, « L'avenir autrement » dans le cas de l'ADQ, faites-la venir autrement? Ben pourquoi pas, d'autant qu'« elle » ne vient pas si souvent. Meuhhh non, ça n'est pas parce que les hommes sont maladroits. La science a mis le doigt dessus : c'est à cause de l'anorgasmie,

l'une des dernières maladies féminines en vogue. Mais par la grâce d'un médicament qui s'apparente au Viagra, on part au quart de tour. N'est-ce pas fantastique?

Cette petite pilule pourrait avoir des effets secondaires aussi insoupçonnés qu'intéressants. Avec non pas la promesse, mais bien l'assurance de jouir chaque fois, les femmes baiseraient peut-être davantage. Ça ne remontera sans doute pas la courbe du taux de natalité, j'en conviens, mais l'ego masculin ne pourra que s'en trouver tout ragaillard. Vous savez, cet ego devenu paraît-il si fragile, si piteux que l'ADQ estime nécessaire de rétablir les écoles non mixtes. Le Viagra a déjà commencé de paver la voie, qui permet aux hommes de rester forts; avec leur petite pilule contre l'anorgasmie, les femmes seront prêtes. Les deux sexes pourront désormais envisager l'avenir autrement en regardant ensemble dans la même direction : là-bas, au loin, vers Blanc-Sablon ou Chibougamau, assurés tous deux qu'ils pourront récupérer un peu des folles dépenses occasionnées par leur seconde lune de miel grâce aux crédits d'impôt. Que voulez-vous! Le temps c'est de l'amour, mais c'est aussi, encore, de l'argent.

L'infoshop

L'INFOKIOSQUE LA PAGE NOIRE ROUVRE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX, 700, RUE DU ROI

L'Infokiosque, c'est: un lieu de diffusion de littérature alternative, une librairie, une bibliothèque et une vidéothèque, un lieu d'échange d'idées.

Ouvert du mercredi au dimanche:
MERCREDI ET JEUDI DE 17 H À 21 H
VENDREDI DE 12 H À 21 H
SAMEDI DIMANCHE DE 12 H À 17 H

Ouvert 7 jours

Salon environnemental

motus

Chantal, Vicky
et Marie-Line

coiffure

391 St-Jean, Québec. Téléphone 523-6522

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste



Tél.: 522-0454

Fax : 522-0959

490, Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1P4

Depuis 1976, une force dans le quartier pour la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population.

Des questions?

Envie de vous impliquer?

N'hésitez pas, contactez-nous!

L'INFO  BOURG
vol 15 no 8

490, Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1P4

Tél. : 522-0454 - Fax: 522-0959

Comité de rédaction : Francine Bordeleau,
Nicolas Lefebvre Legault, Stéphane Robitaille.

Équipe technique : Francine Bordeleau (correction), Ian Renaud-Lauzé (infographie).

Publicité : Martin Têtu (522-0454).

L'Infobourg est un journal de quartier(s), publié douze fois par trois ans et diffusé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. La rédaction ne croit pas à l'objectivité journalistique et est consciente qu'en général, elle défend un point de vue partisan. Ce point de vue, c'est celui de la défense des droits et des intérêts des classes populaires. Malgré cette orientation partisane, l'Infobourg s'abstient généralement de mentir!!! Tant que ceux qui y tiennent ne trouveront pas un moyen de le faire sans alourdir inutilement leurs textes, la rédaction ne prônera pas la féminisation systématique. La rédaction se réserve le droit de refuser, corriger, réécrire ou couper les textes qu'elle reçoit et ce, au bénéfice des lecteurs. Le contenu des articles n'engage que leur auteurs (ce qui veut dire qu'ils ne reflètent pas toujours l'opinion de l'éditeur).